

L'église Saint-Patrice de Rouen recrute un(e) organiste non rémunéré(e)

L'église Saint-Patrice est l'une des trois églises de la paroisse Notre-Dame de Rouen Centre.

Dans cette église est dite régulièrement la messe selon le Missel romain promulgué par saint Pie V en 1570 et réédité par Jean XXIII en 1962, dans le cadre de la lettre Apostolique en forme de Motu Proprio *Summorum Pontificum* du souverain pontife Benoît XVI datée du 7 juillet 2007. Un prêtre de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, vicaire de la paroisse Notre-Dame de Rouen Centre, est chargé des célébrations à l'église Saint-Patrice.

L'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre est une Société de Vie Apostolique en forme canoniale de Droit Pontifical ; les livres liturgiques en usage dans l'Institut sont conformes à la forme extraordinaire du Rite Romain selon le Motu Proprio *Summorum Pontificum* du Souverain Pontife Benoît XVI.

Les prêtres de l'Institut utilisent tous les livres liturgiques conformes aux Éditions Vaticanes antérieures à la réforme de 1970. Les offices de l'église Saint-Patrice sont donc célébrés selon la forme extraordinaire du Rite Romain, le chant grégorien y tenant une place prépondérante.

Les candidatures sont recevables jusqu'au 10 octobre 2019; elles sont envoyées de préférence par voie postale au secrétariat de la paroisse, 3 rue Saint Romain 76000 Rouen, accompagnées d'une lettre de motivation. Les candidat(e)s y donnent tous les moyens d'être contacté(e)s: téléphone, mail, adresse postale. Après examen, les candidatures sont validées par des membres du jury dans les jours qui suivent la date limite du 10/10/2019, et les candidat(e)s sélectionnés(e)s en sont avisé(e)s aussitôt. Les précisions concernant les conditions du concours leur seront données à cette occasion: répertoire à préparer, conditions de répétition sur les orgues, date et heure du concours...

Contacts:

**paroisse.ndrc@orange.fr (en priorité)
ou lionelcoulon@orange.fr**